

## CONSEIL DES MINISTRES DU VENDREDI 10 AOUT 2007

**Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence du Premier ministre, Dr. Navinchandra Ramgoolam, et a, entre autres:-**

1. pris note que l'amélioration notée dans les activités de transbordement dans le port a eu un impact considérable sur la situation financière de la *Cargo Handling Corporation Ltd.* La CHC a enregistré un profit net de Rs 2,9 millions à la fin de l'année financière 2006/2007, comparé à une perte de Rs 47,5 millions pour l'année financière 2005/2006.

Le Conseil a également pris note que le trafic du transbordement de conteneurs a enregistré une croissance de 46,6% en juillet 2007 par rapport à la période correspondante l'année dernière, passant de 8 608 TEU à 12 625 TEU.

Le nombre de porte conteneurs qui fait escale à Port Louis a connu une hausse de 21% pour la même période. Le transbordement de conteneurs vides a augmenté de 30% passant de 21 751 TEU pour l'année financière 2005/2006 à 28 363 TEU pour l'année financière 2006/2007.

2. pris note que suite aux défauts structurels notés à l'école du gouvernement Mutteeputh Fowdur de Camp de Masque Pavé, le ministère de l'Education et des Ressources humaines, a en consultation avec l'Association Parents-Enseignants, pris des dispositions pour que les élèves soient temporairement transférés au collège d'Etat de Camp de Masque à partir du lundi 13 août 2007.

Le ministère de l'Education et des Ressources humaines accordera des facilités de transport gratuit.

3. agréé de revoir le *Civil Status Act* pour éliminer toutes formes de discrimination, cela, après avoir pris connaissance du cas d'une ressortissante étrangère qui, en toute connaissance de sa séropositivité, se propose d'épouser un mauricien.
4. pris note que le *National Multisectoral HIV and AIDS Strategic Framework 2007-2011* mis en place par le ministère de la Santé et de la Qualité de la Vie en réponse aux conclusions contenues dans le rapport 2005 de la session spéciale de l'Assemblée générale biennale des Nations unies et aux conventions internationales.

L'objectif général du cadre stratégique est de prévenir de nouvelles infections du Sida et d'offrir un soin complet et continu aux personnes vivant avec le VIH et le Sida afin d'atténuer les effets de l'épidémie sur les individus, les familles, les communautés et la société en général. Des objectifs stratégiques bien définis ont été adaptés pour faire face aux contraintes identifiées aux propagateurs émergents de l'épidémie et aux besoins non satisfaits de groupes avec des comportements à haut risque. Une *National AIDS Coordinating Authority*, avec un mandat multisectoriel, a été mis sur pied au Bureau du Premier ministre pour assurer la mise en œuvre des projets, des programmes et des activités du plan stratégique.

5. pris note que le ministère de la Santé et de la Qualité de la Vie promulguera les règlements en vertu du *HIV and AIDS Act* afin de mettre en place des facilités de dépistage, des centres de traitement pour des personnes séropositives et un programme d'échange de seringues.

Le Conseil a également pris note que des directives suivantes ont été définies:

- (i) directives concernant le dépistage du VIH par le *National Reference Laboratory*;
  - (ii) directives pour des conseils avant le dépistage;
  - (iii) directives administratives pour des conseils après le dépistage; et
  - (iv) directives pour des mesures de confidentialité de l'information par rapport au dépistage du VIH ou d'évaluation médicale relative à n'importe quelle personne.
6. pris note que le *National Remuneration Board*, après avoir tenu en considération les spécificités de l'industrie de culture de champs et de vergers et de son avenir, a fait, entre autres, les recommandations suivantes:
- (a) une augmentation de salaire variant de 15 à 29 % pour les différentes catégories de travailleurs;
  - (b) une augmentation dans l'allocation de maternité aux employées qui passe de Rs 500 à Rs 2 000;
  - (c) l'octroi de 2 semaines ou de 12 semaines de congé avec solde à une employée suite à la naissance d'un mort-né, le deuxième congé étant déductible de l'allocation accordée pour les trois premiers accouchements;
  - (d) l'octroi de toutes les facilités de travail à une employée enceinte de sept mois, comme recommandé par un médecin;
  - (e) le droit à une pause d'une heure par jour ou de deux demi-heures par jour avec solde à une employée qui allaite son nouveau né; et
  - (f) augmentation des dépenses funéraires de Rs 2 000 à Rs 3 500.
7. agréé la proposition du ministre du Travail, des Relations industrielles et de l'Emploi, concernant un *Remuneration Order* sur les salaires et les heures de travail pour les employés des agences de voyage et des tours opérateurs.
8. pris note du programme d'activités pour célébrer le 107<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Sir Seewoosagur Ramgoolam, qui comprend ;
- (a) une cérémonie de dépôt de gerbes devant la statue de Sir Seewoosagur Ramgoolam à l'esplanade Prof Basdeo Bissoondoyal à Port- Louis, sur son *Samadhi* au jardin botanique SSR à Pamplemousses et devant sa statue au Sir Seewoosagur Ramgoolam Memorial Park à Kewal Nagar, Belle Rive;

- (b) une cérémonie de remise de prix pour les concours de peinture, de rédaction et de poésie sur Sir Seewoosagur Ramgoolam, destinés aux établissements secondaires et organisés par le *Mauritius Museums Council*. Cette cérémonie sera suivie d'une exposition des tableaux primés;
  - (c) un programme culturel au SSR Memorial Park à Kewal Nagar, Belle Rive; et
  - (d) une conférence sur Sir Seewoosagur Ramgoolam présenté par le *Mahatma Gandhi Institute/ Rabindranath Tagore Institute*.
9. pris note du progrès accompli dans l'exercice du mécanisme africain dévaluation pour les pairs (APRM). A ce jour, il y a eu des consultations avec des ONG et la société civile en vue de rédiger un rapport d'autoévaluation et un programme d'action. Une première série d'ateliers de travail consultatifs a été organisée autour de quatre secteurs clés de gouvernance, à savoir :
- (a) la démocratie et la bonne gouvernance politique;
  - (b) la gouvernance économique et la gestion;
  - (c) la gouvernance corporative; et
  - (d) le développement socio-économique.

Une deuxième série d'ateliers de travail consultatifs se tient actuellement avec les différents groupes d'intérêts, notamment les femmes, les jeunes, les ONG, les personnes âgées, les syndicats et les conseils de districts et de villages. Les consultations seront complétées vers novembre 2007 et les conclusions seront présentées pour approbation par les parties concernées par cet exercice. Le document agréé servira de base à la préparation d'un projet de programme d'action qui sera incorporé dans le rapport d'autoévaluation à être soumis au Secrétariat de l'APRM.

10. pris note de l'implémentation du projet "*Capacity Building for Gender Equality and Empowerment of Women*". Le but du projet est de consolider la Machinerie nationale du genre en un organisme s'occupant essentiellement de la formulation de politiques du genre.

Jusqu'à présent, à travers ce projet, les mécanismes institutionnels de la Machinerie nationale du Genre ont été consolidés. Les activités suivantes ont été organisées dont:

- (a) la réactivation du mécanisme *Gender Focal Point* (GFP) dans les ministères et les départements concernés;
- (b) la mise sur pied d'un comité permanent sur le GFP sous la présidence de la ministre des Droits de la Femme, du Développement de l'Enfant, du Bien-être de la Famille et de la Protection des Consommateurs;

- (c) le renforcement des capacités des GFP et d'autres parties concernées pour l'intégration du genre, y compris la formation sur le genre africain et l'indice au développement et l'analyse du genre;
  - (d) le développement des indicateurs sensibles sur le genre pour l'implémentation de la Politique nationale du Genre et son Plan d'action;
  - (e) l'analyse du *Time Use Survey* et la vulgarisation des résultats; et
  - (f) les initiatives de sensibilisation générale liées au genre.
11. pris note que lors de la visite officielle le 30 juillet 2007 de M. Humayun Akhtar Khan, ministre fédéral pakistanais du Commerce, des accords liés au commerce et des protocoles d'accords suivants ont été signés:
- (i) un accord de coopération mutuelle sur les questions douanières pour la mise en application appropriée des lois douanières et la prévention, l'investigation et la lutte contre les délits douaniers;
  - (ii) un protocole d'accord entre le *Mauritius Standards Bureau* et la *Pakistan Standards and Quality Control Authority* sur la normalisation, la certification, l'évaluation de conformité et la formation;
  - (iii) un accord entre la *Small Enterprises and Handicraft Development Authority* de Maurice et la *Small and Medium Enterprises Development Authority* du Pakistan afin de promouvoir et faciliter le développement des petites et moyennes entreprises;
  - (iv) un protocole d'accord entre la *State Trading Corporation* de Maurice et la *Trading Corporation* du Pakistan afin d'œuvrer étroitement pour la promotion du commerce, la coopération et le développement économique à des fins mutuelles;
  - (v) un protocole d'accord sur des mesures sanitaires et phytosanitaires pour une approche appropriée et rentable pour l'enlèvement et la réduction de barrières sanitaires et phytosanitaires au commerce des marchandises entre les deux pays; et
  - (vi) un protocole d'accord sur la coopération entre *Enterprise Mauritius* et la République Islamique du Pakistan à travers la *Trade Development Authority* du Pakistan afin de renforcer les liens entre les institutions et de développer et d'élargir les liens commerciaux entre les deux pays.
12. pris note des retombées de la participation du 23 au 25 juillet 2007, à Sydney, du ministre de l'Environnement et de la *National Development Unit* à une réunion de haut niveau sur les forêts et le climat. L'objectif de cette réunion était de mettre en place un encadrement cohérent pour contrôler l'émission de gaz de serre suite à la déforestation et de promouvoir une sylviculture durable afin d'atténuer le réchauffement global.

Cette réunion de haut niveau a pris note qu'au moins 20% de l'émission globale actuelle provient de l'abattage des forêts du monde et qu'environ 13 millions d'hectares des forêts du monde sont abattus annuellement, ce qui représente environ 1,6 milliard d'arbres, dont un milliard ne sont pas remplacés. Il a été agréé que la réduction de la déforestation, accompagnée de la plantation de nouveaux forêts et la promotion de la gestion forestière durable demeure parmi les meilleurs moyens de réduire les émissions globales.

13. pris note des nouvelles activités qui seront lancées par le Bureau de Normalisation (MSB) en vue d'atteindre l'autonomie d'ici les cinq prochaines années.

Le MSB, créé en 1975, devint un corps constitué en 1993 pour davantage de flexibilité opérationnelle et d'autonomie financière et aussi pour jouer un rôle plus dynamique et proactif dans le développement économique du pays. Le MSB, qui a adopté une approche intégrale à la normalisation, offre les services suivants:

- (i) vérification des produits;
- (ii) certification des produits sous le projet MAURICERT;
- (iii) *ISO 9001 National Quality Management System Certification Scheme*;
- (iv) projet de certification HACCP pour la gestion des risques liés à la sécurité alimentaire ;
- (v) calibrage des instruments de poids et de mesure; et
- (vi) vente de normes et formation.

Le Conseil a aussi pris note que le MSB travaille actuellement sur un projet en vue de devenir une organisation autonome de normalisation de niveau mondial et envisage d'offrir ses services dans la région.

**Government Information Service**  
**Prime Minister's Office**  
*Port Louis*

*10 août 2007*